



**Secrétariat général
Service des ressources humaines
Sous-direction mobilité, emplois, carrières**

**78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
0149554955**

Note de mobilité

SG/SRH/SDMEC/2015-126

12/02/2015

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 1

Objet : Appel à candidature : un poste à la DGER/Service de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation/Sous-Direction de l'Enseignement Supérieur

Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche :
Service de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation :
Sous-Direction de l'Enseignement Supérieur :

- chef(fe) du bureau des établissements et des contrats
Poste n° 28044 - catégorie A - poste vacant

Le sous-directeur mobilité, emplois et carrières

Signé : Michel GOMEZ

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche
Service de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
Sous-direction de l'enseignement supérieur - Bureau des établissements et des contrats
1 ter, avenue de Lowendal
75007 PARIS

Chef(fe) de bureau
(date limite de clôture des candidatures : 20 mars 2015)

N° du poste : 28044 Catégorie : A		
Cotation parcours professionnel postes catégorie A : 3	Cotation part fonction PFR :	
Poste vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	Au sein de la DGER, le bureau des établissements et des contrats est chargé de la tutelle administrative, patrimoniale, budgétaire et financière des 12 établissements publics d'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage, qui sont opérateurs de l'État, ainsi que du financement de 7 établissements sous-contrat et d'une organisation internationale. Le cadre de la tutelle s'inscrit dans un contexte réglementaire marqué par : - La modernisation de l'action publique et la rénovation du pilotage et de la tutelle des agences et des opérateurs de l'État ; - Les évolutions institutionnelles liées à la loi relative à l'enseignement supérieur et à la recherche du 22 juillet 2013 et à la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt. La rénovation du cadre budgétaire et comptable (décret GBCP).	
Objectifs du poste	Assurer et moderniser la tutelle administrative, patrimoniale, budgétaire et financière des établissements publics. Accompagner la professionnalisation des équipes administratives en établissement, développer les partenariats et les réseaux. Développer le contrôle interne et l'évaluation de la performance au sein des établissements et du bureau. Effectuer le suivi du programme 142. Adapter les statuts des établissements publics et des textes réglementaires afférents.	
Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter	Animer l'équipe du bureau. Participer, pour le programme 142, aux travaux d'élaboration des lois de finance (recensement des besoins, expertises, ...), du projet annuel de performance (PAP) et du rapport annuel de performance (RAP), des questionnaires parlementaires et de la NEB. Suivre la situation budgétaire, financière et de trésorerie des établissements publics, déterminer et notifier les subventions de fonctionnement et d'investissement qui leur sont allouées. Effectuer la gestion des emplois (ETPt) et de la masse salariale portés par le programme 142, organiser la mobilité et les recrutements des personnels, ainsi que les concours et promotions des enseignants-chercheurs. Assurer la coordination de la préparation des conseils d'administration et des entretiens stratégiques annuels des établissements publics ; Développer et animer la mise en réseau et la professionnalisation des secrétaires généraux, des DAF, des DRH et des agents comptables des établissements publics. Réaliser l'analyse des tableaux de bord d'indicateurs et de suivi de la performance, de la comptabilité analytique des coûts normée des établissements. Elaborer et suivre les contrats d'objectifs et de performance des établissements, contribuer aux lettres de mission à l'expertise et au suivi des rapports d'évaluation et de contrôle des établissements (Cour des comptes, audits et inspections...). Etablir la relation contractuelle avec les établissements d'enseignement supérieur agricole sous contrat. Contrôler la légalité des délibérations des conseils d'administration et effectuer des expertises juridiques sur l'ensemble des questions statutaires des établissements publics d'enseignement supérieur. Accompagner les schémas directeurs immobiliers des établissements, notamment les opérations d'envergure justifiant un suivi particulier.	
Champ relationnel du poste	Internes : autres bureaux de la DGER, secrétariat général (SRH – SAFSL – SAJ). Externes : établissements d'enseignement supérieur, MENESR, Ministère de la Fonction publique, Ministère du Budget, Cour des comptes, CGAAER, CDESA, CNECA, CNESERAAV, ...	
Compétences liées au poste	Savoirs : - Connaissance du fonctionnement d'un établissement public, culture budgétaire « LOLF-Opérateurs » ; - Connaissance du dispositif et de l'environnement institutionnel de l'enseignement supérieur et de la recherche ; - Connaissance du statut général des fonctionnaires et des textes réglementaires propres aux statuts particuliers des corps du Ministère ; - Connaissance de la gestion patrimoniale ; - Intérêt pour les systèmes d'information	Savoir-faire : - Capacités d'animation et de travail en groupe, d'ingénierie de projet, d'analyse et de synthèse, de communication écrite et orale, de négociation ; - Sens de l'organisation, rigueur, esprit d'initiative, force de proposition, esprit critique.
Personnes à contacter	- Jérôme COPPALLE, Sous-directeur de l'enseignement supérieur - Tél. : 01.49.55.80.88 - jerome.coppalle@agriculture.gouv.fr - Anne COILLAND, Adjointe au sous-directeur de l'enseignement supérieur - Tél. : 01.49.55.56.20 - anne.coilland@agriculture.gouv.fr	